



**« La mobilité internationale : un dispositif  
d'appui à la promotion de la jeunesse »**

**« Association ADICE »**

**NOTE DE RESTITUTION FINALE  
DU PORTEUR DE PROJET**

Ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et de la Vie associative  
Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse  
95 avenue de France – 75650 Paris cedex 13

[www.jeunes.gouv.fr/experimentation-jeunesse](http://www.jeunes.gouv.fr/experimentation-jeunesse)



**INTRODUCTION**

Ce projet a été financé par le Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse dans le cadre de l'appel à projets n°1 lancé en 2009 par le Ministère chargé de la jeunesse.

Le Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse est destiné à favoriser la réussite scolaire des élèves et améliorer l'insertion sociale et professionnelle des jeunes de moins de vingt-cinq ans. Il a pour ambition de tester de nouvelles politiques de jeunesse grâce à la méthodologie de l'expérimentation sociale. A cette fin, il impulse et soutient des initiatives innovantes, sur différents territoires et selon des modalités variables et rigoureusement évaluées. Les conclusions des évaluations externes guideront les réflexions nationales et locales sur de possibles généralisations ou extensions de dispositifs à d'autres territoires.

Le contenu de cette note n'engage que ses auteurs, et ne saurait en aucun cas engager le Ministère.

Ministère de l'éducation nationale de la jeunesse et de la vie associative  
Secrétariat d'État chargé de la jeunesse et de la vie associative  
Direction de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative

Mission d'animation du Fonds d'expérimentations pour la jeunesse  
95, avenue de France 75 650 Paris Cedex 13  
Téléphone : 01 40 45 93 22  
<http://www.experimentationsociale.fr>

Pour plus d'informations sur l'évaluation du projet, vous pouvez consulter sur le site [www.experimentationsociale.fr](http://www.experimentationsociale.fr) le rapport d'évaluation remis au FEJ par l'évaluateur du projet.



# FICHE SYNTHÉTIQUE DU PROJET

Cette fiche doit tenir en une seule page et être remplie en utilisant le cadre suivant.

<b>SOUTIEN AUX INITIATIVES DES JEUNES</b> <b>Numéro du projet AP1_n° A4_P2_374</b>
<b>Actions innovantes pour développer la mobilité internationale des jeunes</b>
<b>Titre : « La mobilité internationale : un dispositif d'appui à la promotion de la jeunesse »</b>
<b>Objectifs initiaux :</b> Construire un cadre opérationnel d'appui à la mobilité internationale des jeunes, et construire un cadre de concertation sur les territoires facilitant l'émergence d'une politique cohérente sur les dispositifs de mobilité existants.
<b>Public(s) cible(s) :</b> - Jeunes de 16 à 25 ans, pas ou peu qualifiés, non étudiants, connus ou en rupture avec les dispositifs des PLI et des Missions Locales : 963 bénéficiaires - Professionnels de l'insertion sociale et professionnelle et de la jeunesse : 100 structures
<b>Descriptif synthétique du dispositif expérimenté</b> Mise en place de Pôles Locaux de Mobilité rassemblant des professionnels de l'insertion et des acteurs publics sur des territoires définis, afin de sensibiliser et informer sur les dispositifs de mobilité et former des démultiplicateurs qui sont en lien avec les jeunes.
<b>Territoire(s) d'expérimentation :</b> Nord Pas de Calais : Zones urbaines en reconversion économiques : Roubaix, Tourcoing, Dunkerque, Zones semi-rurales : Cambrésis, Montreuil s/Mer- Bercq ; Rhone Alpes : Zones urbaines : Grenoble, Vienne, Lyon, Saint Etienne, Zone rurales : Départements de la Loire et de la Drôme
<b>Valeur ajoutée du dispositif expérimenté :</b> Créer un cadre politique cohérent de concertation visant à faire de la mobilité un axe de la cohésion sociale.
<b>Partenaires techniques opérationnels :</b> (1) Partenaires initialement indiqués dans le projet, (2) Partenaires effectifs de l'expérimentation : foyers, associations, centres d'accueil, de la formation (centres de formation- DPP- Horizon), de l'insertion (Missions Locales), de l'information (Point Information Jeunesse), institutions, collectivités locales, services de l'Etat et des organismes nationaux de mobilité
<b>Partenaires financiers (avec montant):</b> Etat: (FEJ) : 221358 € ; Etat (ACSE) : 44000€ ; Fonjep :7426€ ; Région(s): Nord pas de Calais : 26667€ Fonds européens : 131454€ ; CNASEA (emplois aidés) : 12639€ ; Fond propres : 3722€
<b>Durée de l'expérimentation</b> (1) Durée initiale : 27 mois ; (2) Durée effective : 27 mois
<b>LE PORTEUR DU PROJET</b>
<b>Nom de la structure : ADICE</b> <b>Type de structure : Association</b>
<b>L'ÉVALUATEUR DU PROJET</b>
<b>Nom de la structure : Kaleido'SCOP</b> <b>Type de structure : Société de Coopérative Ouvrière de Production et de crédit</b>



# PLAN DE LA NOTE DE RESTITUTION

---

*Proposition de plan à titre indicatif sachant que la structure générale et l'ensemble des items devront être traités.*

## **Introduction :**

### **I. Rappel des objectifs et du public visé par l'expérimentation**

#### A. Objectifs de l'expérimentation

Depuis 2000, l'expérience de l'ADICE et de ses partenaires, dans le domaine de la mobilité internationale des jeunes, nous a mené à un constat : celui de la faible participation des jeunes pas ou peu qualifiés à des projets de mobilité internationale, du fait notamment de l'absence d'une culture de la mobilité tant chez le public cible que chez les professionnels de l'insertion et de la Jeunesse qui les accompagnent.

Le projet « La mobilité internationale : un dispositif d'appui à la promotion de la jeunesse » avait donc pour objectif l'élaboration de :

A- un cadre opérationnel d'appui à la mobilité internationale des jeunes en situation de confinement social, géographique, culturel et professionnel. La mobilité est comprise ici comme levier de compétences apte à relever les défis suivants :

- 1) soutenir des itinéraires de promotion des publics issus des quartiers CUCS dans les grandes agglomérations et principalement les jeunes issus de l'immigration résidant dans ces quartiers
- 2) contribuer au désenclavement des jeunes résidants en territoire rural ou semi-rural et pour qui la mobilité est un facteur d'ouverture et d'émancipation
- 3) lutter contre les discriminations

Il s'agissait pour cela de développer la culture de la mobilité tant chez les jeunes que chez les professionnels qui les accompagnent en alliant l'accès à l'information à la réalisation concrète de projets de mobilité pour les jeunes.

B- un cadre de concertation facilitant, pour les territoires, l'émergence d'une politique cohérente sur les dispositifs de mobilité existants tels que le programme Jeunesse en Action, les chantiers internationaux, les échanges franco-allemands et franco québécois, les stages professionnels avec le programme Leonardo da Vinci.

Cette proposition avait pour but de contribuer à l'émergence d'une politique cohérente, de l'Etat aux jeunes, en passant par les associations, les collectivités locales, l'Union Européenne, conformément au Pacte Européen de la Jeunesse, aux recommandations du Processus de Lisbonne et aux engagements de l'Union Européenne quant au soutien des jeunes en difficulté sur les programmes de mobilité.

Ce projet, mis en place d'Octobre 2000 à Décembre 2011 sur 2 régions (Nord Pas de Calais et Rhône Alpes) portait l'ambition d'expérimenter et de rendre cohérent cet objectif politique pour les années à venir dans une perspective de généralisation faisant de la mobilité un axe de la cohésion sociale.

Basé sur l'animation de Pôles Locaux de Mobilité, l'expérimentation reposait sur la mise en œuvre sur les territoires par des démultiplicateurs, professionnels de la mobilité, en coopération avec les acteurs de terrain de l'insertion et de la jeunesse.

Ils avaient pour mission d'élaborer et d'animer une stratégie territoriale de promotion de la mobilité en développant des outils qui permettront de donner une vision concrète des apports et bénéfices de la mobilité dans le parcours des jeunes.

L'expérimentation s'adressait donc tant aux jeunes qu'aux professionnels qui les accompagnent, et **elle envisageait la promotion de la mobilité selon un axe concret allant de l'information à la réalisation de projets de mobilité.**

C'est ce qui en fait sa spécificité, puisque les projets de mobilité individuels développés par l'ADICE (120 en moyenne par an) étaient ouverts aux jeunes bénéficiaires de l'expérimentation (60 par an).

## B. Public visé et bénéficiaires de l'expérimentation (analyse quantitative et qualitative)

### 1. Public visé :

Le public visé du projet était constitué :

- des jeunes de 16 à 25 ans, pas ou peu qualifiés, non étudiants, connus ou en rupture avec les dispositifs des PLI et Missions Locales. (*3000 jeunes informés sur les 2 régions sur les 2 années de l'expérimentation*). Ce public est issu en majorité des quartiers en difficultés (CUCS, ZUS) des grandes agglomérations et se compose de jeunes potentiellement victimes de discriminations en raison de leur origine étrangère. Pour ces derniers, la mobilité internationale représente un levier de promotion sociale et de montée en compétences. D'autres résident dans des territoires ruraux et semi-ruraux, enclavés, aspirant à l'émancipation personnelle et économique et à l'ouverture culturelle via la mobilité. Tous vivent des situations de confinement social, géographique, culturel et professionnel qu'il s'agit de vaincre par le développement d'une culture de la mobilité.
- des professionnels de l'insertion sociale et professionnelle et de la jeunesse (*300 structures informées*) en contact direct avec le groupe-cible et désireux de se doter de compétences nouvelles sur les questions de mobilité et d'accompagnement des jeunes. Isolés sur leur territoire, ne disposant que de très peu de temps pour se former mais soumis aux sollicitations de leur public, ils sont en demande d'informations sur les différentes opportunités liées à la mobilité mais aussi d'un cadre de concertation adapté aux enjeux du territoire. Ces professionnels sollicitent directement les bureaux de l'Adice lorsqu'ils l'ont déjà identifiée comme structure-ressource. Pour les autres, des personnes-ressources ou institutions-ressources ont permis d'identifier des structures locales en prise avec les réalités du territoire. Via des rencontres individuelles et collectives, des sessions de formation et un accompagnement régulier, ces professionnels sont à même d'informer les jeunes.

Ce public constitue le public prioritaire de l'ADICE. Cependant, étant donné que l'ADICE ne fait pas de sélection, elle touche un public plus large, en particulier en ce qui concerne les jeunes :

ainsi le public habituel a parfois plus de 25 ans et un niveau de qualification supérieur au niveau 3.

## 2. Bénéficiaires directs :

### 2.1. Statistiques descriptives

Afin d'obtenir les informations sur les bénéficiaires de l'action, l'ADICE a utilisé sa base de données, qu'elle utilise habituellement pour conserver les caractéristiques des jeunes. Cette base de données permet de rassembler les informations administratives, pédagogiques et financières relatives à chaque jeune et chaque projet.

Les premières données sur chaque jeune sont renseignées au moment de la première réunion d'information. Lorsque les jeunes ne font qu'une réunion d'information et ne reviennent pas en premier entretien, les données telles que les langues parlées ne peuvent pas être renseignées. L'ensemble des données n'est obtenu que lors du premier entretien d'identification du jeune, qui a lieu après la réunion d'information.

*Insérez ici le tableau figurant en annexe 1*

Numéro du projet		AP1_n° A4_P2_374			
	Bénéficiaires prévus pour toute la durée de l'expérimentation	Bénéficiaires entrés l'année 1	Bénéficiaires entrés l'année 2	Bénéficiaires entrés l'année 3	Bénéficiaires entrés pendant toute la durée de l'expérimentation
<b>Nombre de bénéficiaires directement touchés</b>					
Jeunes	3000	57	506	400	963
Adultes	300	0	84	16	100
<b>Nombre total de bénéficiaires</b>	<b>3300</b>	<b>57</b>	<b>590</b>	<b>416</b>	<b>1063</b>
<b>Nombre d'abandons ou exclusions</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

	Bénéficiaires prévus pour toute la durée de l'expérimentation	Bénéficiaires entrés pendant toute la durée de l'expérimentation
<b>Nombre de bénéficiaires directement touchés par l'action à l'entrée du dispositif,</b>		
<b>1. Jeunes</b>		
<b>Âge</b>		
Moins de 6 ans	0	0
6-10 ans	0	0
10-16 ans	0	0
16-18 ans	0	0
18-25 ans	3000	963
Autres : <i>(préciser)</i>		
Autres : <i>(préciser)</i>		
<b>Situation</b>		
Elèves en pré-élémentaire	0	0
Elèves en élémentaire	0	0
Collégiens	0	0
Lycéens en LEGT		
Lycéens en lycée professionnel		188
Jeunes apprentis en CFA		
Étudiants du supérieur		
Demandeurs d'emploi		475
Actifs occupés		65
Autres : <i>(préciser)</i>		
Autres : <i>(préciser)</i>		
<b>Niveau de formation</b>		
Infra V		108
Niveau V		257
Niveau IV		391
Niveau III		204
Niveau II		0
Niveau I		0
<b>Sexe</b>		
Filles		484
Garçons		479
<b>2. Adultes</b>		
<b>Qualité</b>		
Parents		0
Enseignants		0
Conseillers d'orientation-psychologues		0
Conseillers principaux d'éducation		0
Conseillers d'insertion professionnelle		
Animateurs		
Éducateurs spécialisés		
Autres : <i>structures professionnelles dans le domaine de la jeunesse, de l'insertion socio-professionnelle, et acteurs publics (nombre</i>		100
Autres : <i>(préciser)</i>		

	Prévision initiale	Réalisation
<b>Autre information concernant les bénéficiaires directement touchés par l'action à</b>		
<b>1. Les jeunes bénéficiaires sont-ils inscrits et suivis par la mission locale (ML) ?</b>		
Oui, une partie des bénéficiaires directs est inscrite et suivie par la ML	Oui, une partie des bénéficiaires directs est inscrite et suivie par la ML	Oui, une partie des bénéficiaires directs est inscrite et suivie par la ML
<b>Echelle et territoire d'intervention de l'action</b>		
<b>1. L'action que vous menez dans le cadre de cette expérimentation est-elle à l'</b>		
Communitaire (une ou plusieurs communes dans un même département) Départementale (un ou plusieurs départements dans une même région) Régionale (une seule région) Inter-régionale (2 et 3 régions)	Inter-régionale	Inter-régionale
<b>2. Votre territoire d'intervention inclut-il des quartiers "politique de la ville" ?</b>		
Oui, la totalité de mon territoire d'intervention est en quartiers politique de la ville Oui, une partie de mon territoire d'intervention est en quartiers politique de la ville Non, mon territoire d'intervention n'inclut pas de quartiers politique de la ville	Oui, une partie de mon territoire	Oui, une partie de mon territoire

## 2.2. Analyse qualitative

Les chiffres effectifs en termes de jeunes informés ont été inférieurs au prévisionnel : 963 jeunes correspondant aux critères ont été informés au lieu de 3000 initiaux.

En effet, le prévisionnel avancé lors de la proposition du projet faisait le pari d'une orientation massive de chaque démultiplicateur vers l'Adice de façon rapide, dès le début du projet. Or, cette hypothèse de départ s'est rapidement révélée obsolète en raison :

- de la nature même des structures touchées en 2010 lors de la constitution des 3 premiers PLM. Il s'agissait de petites structures (centres sociaux, centres d'éducation spécialisée,...) touchant un public très en difficultés. Une formation approfondie des démultiplicateurs a alors nécessité plus de temps que prévu et l'orientation des jeunes s'est fait à la marge au regard des profils des publics touchés par les démultiplicateurs.

- il a fallu plus de temps pour débiter les activités de formation et d'orientation dans ces zones alors même qu'elles avaient été identifiées comme plus facilement accessibles en raison de l'appui que pouvaient apporter sur place les coordinateurs territoriaux de la Mission Jeunesse du département du Nord. Cette facilité d'accès a en fait masqué les difficultés propres aux territoires touchés à ce moment-là, en particulier sur Cambrai et Valenciennes. De même, avec le recul, il nous est apparu que le fait de s'appuyer sur les seuls coordinateurs territoriaux pouvait aussi nous couper d'autres structures de jeunesse. C'est pourquoi l'opportunité du choix de travailler d'abord sur les zones de Cambrai-Valenciennes s'est révélée pénalisante par rapport aux objectifs du projet.

- d'autre part, l'année 2010 avait été marquée par la volonté de tester l'intérêt de la structuration territoriale d'un point de vue concret, sans en faire vraiment la promotion au



niveau régional. Cette stratégie permettait de se concentrer sur la constitution des PLM, les formations et la mise en place du système d'orientation avant d'en faire la promotion. C'est pourquoi ce projet n'a pas bénéficié en 2010 d'un grand éclairage qui aurait pu amener plus de jeunes à être informés.

- enfin, l'ADICE ne fait pas de présélection du public touché, et ainsi le public a parfois plus de 25 ans ou un niveau de qualification supérieur au niveau 3. Ainsi, sur la période d'expérimentation, 1661 jeunes au total sans prendre en considération les critères ont été informés.

En ce qui concerne les caractéristiques du public du Nord Pas de Calais, il s'agit d'un public jeune (de 18 à 22 ans) ayant un niveau égal ou inférieur au Bac. Ces jeunes se divisent en 2 catégories :

\* une partie habite la métropole, en particulier le Versant Nord Est (Roubaix, Tourcoing, Wattrelos) et fait face à différents problèmes d'exclusion, de marginalisation et de discriminations. Ces jeunes sont issus d'un milieu ouvrier, issus ou non de l'immigration, et ne connaissent pas les moyens de promotion sociale puisqu'ils ont souvent décroché de l'école très tôt. Ils sont suivis pour la plupart par les Missions Locales et sont souvent bénéficiaires de mesures d'insertion. Néanmoins, leur faible qualification, leur manque d'autonomie, leur sociabilité restreinte et la crise économique ne leur permettent pas d'évoluer économiquement et socialement. Il s'agit souvent d'un public désabusé, confronté au plafond de verre de la société. Les besoins de ces jeunes en matière de promotion sont tournés vers la découverte d'autres perspectives et une redynamisation personnelle apte à les mettre dans une situation de reprise en main de leur propre parcours. Leur mobilité représente une socialisation et une découverte culturelle et sociale.

\* l'autre partie est originaire des petites villes du Nord ou du Bassin Minier. Ces jeunes disposent d'un capital scolaire, familial et social plus développé mais d'une autonomie géographique et économique très restreinte. Ils sont suivis par les Missions Locales de façon très régulière. Leurs besoins de promotion se focalisent sur l'autonomisation et vers une mobilité internationale tournée vers l'action et la connaissance.

En ce qui concerne le public de la Région Rhône Alpes, l'âge moyen des jeunes de cette année 2011 pour l'expérimentation FEJ était de 21-22 ans. La majorité d'entre eux avaient un niveau 4 de qualification (15 personnes) ; 12 personnes avaient un niveau 3 ; 10 de niveau 6 et 7 de niveau 5.

Parmi ces publics, 13% des jeunes sont Isérois, le reste des jeunes viennent principalement de la région Rhône-Alpes (12 personnes) mais également d'autres régions (Hautes-Alpes et Bourgogne) ; 22 vivent en zone urbaine dont 7 en ZUS et 22 en Zone Rurales.

En ce qui concerne les professionnels, six pôles locaux de mobilité rassemblant des professionnels et acteurs publics ont été constitués :

- PLM du Valenciennois: Centre Socioculturel de Douchy-les-Mines, Centre socio-culturel de Vieux Condé, ADNSEA – DIVA, UTPAS Anzin, UTPAS Anzin, Centre Social La Briquette, AFEV, Maison Claire Morendat - SOS Village Enfants, Unis-Cité Valenciennes
- PLM du Cambrésis: Avenir Jeunes / CS Maupassant, La Maison des Enfants, Association REMOUS, Centre Social ESCALE, Centre Social Centre Ville, Centre Social Martin Martine Guise, SEJC, La bouée des Jeunes
- PLM Versant Nord-Est : Ville de Wasquehal-Service Jeunesse, Ville de Tourcoing - Service Jeunesse, Ville de Villeneuve d'Ascq - Service Jeunesse, Mission Locale Tourcoing, Ecole de la 2ème chance, Centre Social Marlière Croix-Rouge, Ville de Linselles - Service Jeunesse, MJC Wasquehal, MDA de Roubaix, Pôle Deschepper, Centre Social Hommelet, Centre Social Nautilus, Pôle Jeunes Werwicq Sud, Mission Locale Wattrelos, Centre Social Orée du Golf
- PLM Lens Liévin / Hénin Carvin: Mission Locale Lens-Liévin, Communauté d'agglomération Hénin-Carvin
- PLM Métropole lilloise: Mission Locale de Lille, Ville de Lille, Service Civil International
- PLM Isère : Association La Bouture, Maison des Habitants Baladins, La Cordée, CODASE, Régie de quartier Villeneuve-Village Olympique, AD2S.

En 2010 et 2011, 100 structures (professionnels dans le domaine de la jeunesse, de l'insertion socioprofessionnelle, acteurs et institutions publics, partenaires locaux) ont été informées sur les actions de l'ADICE et les programmes de mobilité.

Les publics touchés l'ont été grâce au dispositif testé dans le cadre du projet d'expérimentation et détaillé plus bas. Il s'agissait à la fois d'informer les jeunes au sein de l'ADICE par le biais de réunions d'information collective, mais aussi chez les partenaires locaux de l'ADICE, et par le biais de démultiplicateurs préalablement informés, sensibilisés et formés sur les dispositifs de mobilité.

Le projet d'expérimentation a permis de structurer le maillage territorial effectué par l'ADICE et ainsi de toucher un public éloigné de la mobilité, en particulier dans les zones rurales enclavées auxquelles l'ADICE n'avait pas accès avant l'expérimentation. De la même façon, sur le territoire historique de l'ADICE, la structuration des partenariats avec les structures professionnelles locales grâce au projet d'expérimentation a permis de cibler davantage l'action sur le public prioritaire de l'ADICE.

### Communication

L'ADICE a développé des outils de communication, essentiellement à destination des professionnels, afin de promouvoir les activités de l'ADICE dans le domaine de la mobilité internationale et du projet lié à l'expérimentation. Une newsletter a été réalisée, la première édition est parue en Juillet 2010 puis tous les deux mois. Elle permet de communiquer sur les projets de l'ADICE et particulièrement sur celui de l'expérimentation avec la mise en place des Pôles Locaux de Mobilité. Elle avait vocation à être diffusée par les Pôles Locaux de Mobilité auprès de leurs partenaires et sur leur territoire afin de démultiplier l'information

sur la mobilité internationale des jeunes avec moins d'opportunités ainsi que sur le développement du projet lié à l'expérimentation et leur rôle sur leur territoire. Elle a été diffusée par voie électronique à l'ensemble des partenaires de l'ADICE.

L'ADICE a réactualisé son site Internet afin de mieux communiquer sur le projet et sur le réseau des Pôles Locaux de Mobilité.

Sur le 1<sup>er</sup> semestre 2010, l'ADICE a réalisé un dossier de présentation, à destination des professionnels, retraçant les objectifs et valeurs de l'association, ses outils et méthodes pédagogiques, des projets et des témoignages de bénéficiaires ayant participé à des projets de mobilité. Ce dossier a été diffusé à l'ensemble des professionnels rencontrés pour présenter le projet lors des sessions d'information, des modules de formation ou des rencontres individuelles. Ces dossiers ont fait l'objet de modifications avant leur réédition (la 1<sup>ère</sup> édition a été complètement diffusée).

Ce dossier a été d'une part allégé sur certaines parties pour une meilleure compréhension et complété pour les pôles locaux de mobilité de l'ensemble des documents qui ont alimenté les modules de formation. L'ADICE a édité une pochette pour y intégrer l'ensemble de ces documents.

L'ADICE a développé un document dénommé « Le déroulement de nos actions de mobilité », à destination des professionnels, afin que ceux-ci connaissent de manière détaillée les méthodes de travail de l'ADICE et sa façon d'utiliser les dispositifs de mobilité. Ainsi, le document reprend les différentes étapes du schéma pédagogique mis en place par l'ADICE et présente les divers outils développés et utilisés pour l'accompagnement.

Un dossier « Les dispositifs de mobilité » a également été créé dans le cadre de ce projet : composé de fiches explicatives sur chacun des dispositifs existants, qu'ils soient proposés par l'ADICE ou non, ce dossier est à destination des professionnels qui souhaitent avoir une vision d'ensemble des programmes de mobilité afin d'orienter leurs publics vers le programme le plus adapté.

Pour ses activités de formation des professionnels dans le cadre de ce projet, l'ADICE a également développé des modules de formation, à raison de 3 demi-journées, et a mis en place des outils à utiliser pour chacun de ces modules. Les modules concernent les dispositifs de mobilité, l'accompagnement des jeunes et la valorisation lors de l'après-projet.

Enfin, l'ADICE a réalisé une présentation Power Point de l'ADICE, de ses activités et du projet lié à l'expérimentation.

### 3. Bénéficiaires indirects

Le projet d'expérimentation a permis de sensibiliser et informer sur les dispositifs de mobilité un certain nombre de jeunes qui ne correspondent pas aux critères de l'expérimentation. Ainsi, en 2010 et 2011, 1953 jeunes, plus âgés ou plus diplômés, ont été informés sur la mobilité. En effet, il est à préciser que l'ADICE n'effectue pas de discriminations sur l'âge ni le niveau de diplômes des personnes informées afin que

l'information sur la mobilité soit la plus répandue possible : toutes les personnes désireuses de s'inscrire à une réunion d'information sont accueillies.

D'autre part, toutes les personnes informées, qu'il s'agisse des jeunes ou des professionnels, ont été susceptibles de relayer l'information et d'agir comme des démultiplicateurs sur leurs territoires. Par exemple, les structures professionnelles dans le domaine de la jeunesse ont pu informer leurs publics cibles sur les dispositifs de mobilité, sans pour autant que ceux-ci ne soient suffisamment intéressés pour se diriger vers l'ADICE afin de mettre en œuvre un projet, et ainsi être comptabilisés dans les résultats de l'expérimentation. Cependant, ils constituent malgré tout des bénéficiaires indirects de l'action.

De la même façon, les professionnels impliqués dans les Pôles Locaux de Mobilité ont pu sensibiliser leurs partenaires locaux et les membres de leurs propres réseaux, sans pour autant que ceux-ci ne fassent partie des PLM.

## **II. Déroulement de l'expérimentation**

### A. Actions mises en œuvre

*Insérez ici le tableau figurant en annexe 2*

	Description synthétique de chaque action	Spécifique au caractère expérimental du projet (oui/non)	Durée en mois	Ressources humaines mobilisées			Ressources matérielles mobilisées		
				Effectifs	ETP	Type de personnel concerné (qualifications)	Achats	Prestations de services	Autre (préciser)
<b>1. Préparation du projet</b>	<i>Du 01/10/2009 au 31/12/2009</i>								
Action n°1	Concertation et mise au point de l'évaluation avec Kaleido/SCOP	oui	2	2	2	chargée de projet, directeur	ordinateur, location bureau		
Action n°2	Elaboration de la stratégie territoriale	oui	2	2	2	chargée de projet, directeur	location bureau, frais de télécommunication		
Action n°3	Réunion du comité régional Nord Pas de Calais	oui	0,1	2	2	chargée de projet, directeur	frais de déplacement, télécommunication, GPS, location bureau, poste		
Action n°4	Réunion des démultiplicateurs en Rhône-Alpes	oui	0,1	2	2	chargée de projet, directeur	frais de déplacement, location bureau, poste		
Action n°5	Gestion administrative et financière	oui	27	1	0,5	responsable financier	frais, télécommunication, location bureau	contrôle d'expert comptable, audit du commissaire aux comptes	
Action n°6	Création de la base de données	oui	3	1	0,5	responsable financier		E-Nova: développement de l'application de gestion	
<b>2. Lancement de l'expérimentation</b>	<i>01/01/2010 to 31/12/2011</i>	01/							
Action n°1	Création des Pôles Locaux de Mobilité: identification des acteurs sur les territoires, en particulier dans la région Rhône-Alpes	oui	12	2	0,5	chargée de projet, directeur	fourniture, abonnement Monde, Nord éclair		
Action n°2	Réunions d'information sur la mobilité internationale auprès des jeunes	non	24	2	2	chargée de projet	frais de déplacement, télécommunication, location du bureau, poste	Confetti Studio: plaquette de jeunes imprimé	
Action n°3	Accompagnement pédagogique et administratif des jeunes sur des projets individuels de mobilité	non	24	2	2	chargée de projet	billets TGV et avion		
Action n°4	Ateliers d'échanges de pratiques	oui	18	2	2	chargée de projet	frais de déplacement, télécommunication, location du bureau, poste		
Action n°5	Journées de formation sur la mobilité pour les professionnels de l'insertion et de la jeunesse	oui	18	2	2	chargée de projet	frais de déplacement, télécommunication, poste		
Action n°6	Accompagnement des structures désireuses de développer un projet de mobilité pour leurs jeunes (centres sociaux, foyers, centre de formation, associations de jeunes)	oui	12	2	2	chargée de projet	frais de déplacement, télécommunication, poste	Confetti Studio: dossier pour le professionnel	
Action n°7	Diffusion régulière de l'information sur les projets de mobilité et les dispositifs d'appui disponibles sur le territoire	oui	18	4	3	chargés de projet	frais de déplacement, télécommunication		
Action n°8	Alimentation des comités régionaux avec les résultats du terrain	oui	24	3	2,5	chargée de projet, directeur	frais de déplacement, télécommunication		
Action n°10									
<b>3. Achèvement de l'expérimentation</b>	<i>01/01/2011 to 31/12/2011</i>								
Action n°1	Développement des outils (dossiers "nos actions de mobilité", "les dispositifs de mobilité", mise à jour dossier de présentation...)	oui	12	2	1,5	chargée de projet, directeur		Confetti Studio: conception graphique, impression	
Action n°2	Réunion du comité national pour bilan intermédiaire et final	oui	0,1	3	3	chargée de projet, directeur			
Action n°3	Création de référentiel d'évaluation	oui	9	4	3	chargée de projet, directeur, responsable financier		formation-action animé par cabinet Copas	
<b>4. Achèvement de l'évaluation</b>	<i>01/01/2012-31/03/2012</i>								

La principale difficulté rencontrée lors de la mise en œuvre du dispositif expérimental fut le temps de mise en place et de constitution des Pôles Locaux de Mobilité, qui s'est avéré plus long que prévu, du fait de la nécessaire identification préalable des acteurs du territoire.

D'autre part, les connaissances des acteurs sur la mobilité se sont avérées plus faibles que ce qui était attendu, et les temps de sensibilisation et de formation sont devenus également plus longs. Il a fallu travailler en profondeur les modules de formation. En outre, il

a parfois été difficile de rassembler tous les membres des Pôles Locaux de Mobilité lors des formations, ce qui a engendré du retard dans les formations, ou des absences de la part de certains membres, qui n'ont alors pas pu bénéficier de la formation dans son ensemble et ont été moins à même d'agir comme démultiplicateurs.

Les acteurs publics ont été directement impliqués dans l'action dans la mesure où les institutions (villes, département, région...) étaient des membres à part entière des Pôles Locaux de Mobilité. Ils ont ainsi pu avoir une vue d'ensemble de l'action mise en place sur leur territoire et agir également en tant que démultiplicateur, en orientant de nouvelles structures vers les Pôles Locaux de Mobilité par exemple.

## B. Partenariats

### 1. Partenaires opérationnels

Nom de la structure partenaire	Rôle dans l'expérimentation
Dynamique plurielle	Animation du Pole Local d'accueil Loire/Rhône avec mise à disposition du démultiplicateur sur ce territoire

- Association d'Action Educative et Sociale – Dunkerque,
- Avenir Jeune de Caudry
- Centre Social L'Escale – Beauvois-en-Cambrésis
- Association REMOUS – Solesmes
- UTPAS – Anzin
- Service de Prévention Spécialisée « La bouée des jeunes, Caudry
- La Maison des Enfants, le Cateau-Cambrésis
- Mission Locale du Valenciennois
- ADNSEA-DIVA
- Centre Social Centre Ville, Cambrai
- Mission Locale de Lille,
- Centre Social du Faubourg de Béthune, Lille
- SCI, Lille
- Unis-Cité Lille,
- Vercaine Jérôme, PIJ de Seclin
- ILEP- Tourcoing
- Ecole de la 2° chance-Roubaix
- Foyer Scherel- Lille
- ID Formation- Roubaix
- Foyer Paul Constant-Roubaix
- Centre Social Hommelet – Roubaix
- Mission Locale de Tourcoing,
- MJC de Wasquehal,
- SCO Jeunesse de Wasquehal,
- Pôle Jeunes Wervick Sud
- Maison des Associations de Roubaix
- Centre Social Nautilus
- Mission Locale Wattrelos-Leers
- Centre Social Orée du Golf de Wasquehal
- Mission Locale Lens-Liévin
- PIJ Carvin
- Association La Bouture, Grenoble
- Maison des Habitants Baladins, Grenoble
- La Cordée, Grenoble
- CODASE
- AD2S
- mission locale d'Echirolles, Echirolles
- Calliope, Grenoble
- AFIJ, Valence
- Itinéraire International, Grenoble
- Maison de l'International, Grenoble
- umij, Grenoble
- régie de quartier VN/VO, Grenoble
- Unis-Cité, Grenoble
- Mission Locale, Villeurbanne

Participation aux Pôles Locaux de Mobilité, pour être sensibilisés, informés et formés sur les dispositifs de mobilité existants.  
Relais sur les territoires du Nord Pas de Calais et Rhône Alpes auprès des jeunes, en tant que démultiplicateurs de l'action.

Conseil régional Nord Pas de Calais	Implication dans le Comité de suivi régional notamment au titre de l'insertion des jeunes et des Politiques en faveur de la mobilité des jeunes en Europe
Conseil Général du Nord + coordonnateur territoriaux de Valenciennes et Cambrai	Implication dans le Comité de suivi régional notamment au titre de sa politique de Lutte contre l'exclusion
Ville de Roubaix	Implication dans Comité de suivi régional notamment au titre de l'emploi, jeunesse et Lutte contre les discriminations
Direction Régionale Nord Pas de Calais de l'Agence Nationale de Cohésion Sociale et d'Égalité des Chances	Implication dans Comité de suivi régional notamment au titre de la Lutte contre les discriminations, l'égalité des chances et le Service Civique
Direction Régionale et départementale Jeunesse et Sport Nord Pas de Calais	Implication dans le Comité de suivi régional + transmission des informations sur les projets de Jeunesse en Action
Préfecture du Nord- Bureau de la Politique de la Ville	Implication dans Comité de suivi régional notamment au titre de l'égalité des chances
Agence Française du programme Jeunesse en Action	Implication dans Copil national au titre de la mobilité en Europe et dans le monde via le programme Jeunesse en Action
Agence Nationale de Cohésion sociale	Implication dans Copil national au titre de la lutte contre la discrimination et pour l'égalité des chances

Les partenaires opérationnels impliqués sont les partenaires historiques locaux de l'ADICE, et les structures intéressées par la thématique de la mobilité internationale pour leur public cible. Ainsi, le projet a permis de créer de nouveaux partenariats avec des structures professionnelles comme avec des acteurs publics.

Ces partenaires ont été impliqués en tant que membres des Pôles Locaux de Mobilité, et avaient ainsi pour rôle d'être d'abord sensibilisés, informés et formés sur les dispositifs de mobilité, puis d'agir comme démultiplicateurs sur leur territoires d'action, afin de toucher un public plus large que celui auquel l'ADICE a habituellement accès, en particulier dans les zones rurales enclavées et les territoires éloignés du territoire historique de l'ADICE.

Les acteurs institutionnels ont été particulièrement impliqués dans la structuration du maillage territorial et la diffusion de l'information aux structures professionnelles de leurs territoires.

Les outils qui ont été développés sont les modules de formation et les dossiers de présentation de l'ADICE, du déroulement de ses actions de mobilité et des dispositifs de mobilité existants. Ils ont permis d'outiller les phases d'information et de formation des partenaires.

La dynamique partenariale constituée se poursuivra après l'expérimentation, en particulier avec les territoires où l'action a été la plus efficace, à savoir le Versant Nord-Est, la métropole lilloise et Lens Liévin et Hénin Carvin. Les autres territoires tels que le littoral ou



Cambrai Valenciennes se sont montrés moins réactifs, et les partenariats ne seront a priori pas renouvelés.

## 2. Partenaires financiers

Financements	Part de ces financements dans le budget total de l'expérimentation (hors évaluation) <b>en %</b>
Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse	50%
Cofinancements extérieurs à la structure	
Fond Européen	28%
ACSE	10%
Région Nord pas de Calais	6%
Cnasea	3%
Fonjep	2%
Autofinancement	1%

## C. Pilotage de l'expérimentation

L'ADICE a recruté, dès le démarrage du projet, en Octobre 2009, Mlle Isabelle Dulin, affectée à temps plein sur la coordination administrative et pédagogique de ce projet. Elle a en charge la mise en place et le suivi du projet sur la région Nord-Pas de Calais et la coordination du projet sur les 2 régions.

Plusieurs réunions de travail ont eu lieu entre ADICE et ADICE Rhône-Alpes ainsi qu'entre ADICE et Dynamique Plurielle afin de définir les orientations stratégiques et les modalités opérationnelles du projet.

L'ADICE a ainsi partagé ses outils existants administratifs (ex : tableau recensant les données sur les réunions d'information de jeunes et de professionnels), financiers (ex : tableau financier pour Dynamique Plurielle explicitant les principales dépenses liées au projet) et pédagogiques (modules de formation) pour avoir des données homogènes sur les avancées du projet.

Le pilotage du projet s'est effectué à deux échelles :

- au niveau régional, le comité de suivi était composé du coordinateur FEJ, de membres des Pôles Locaux de Mobilité, de représentants de collectivités locales (Mission Jeunesse du CG 59), des services de l'Etat (ACSE/ Préfet à l'égalité des chances). Il avait pour rôle d'établir

une synthèse des actions menées sur le territoire et d'en tirer les éléments nécessaires à l'élaboration d'une stratégie territoriale en lien avec les réalités du territoire.

- au niveau national, le comité était composé d'un représentant du FEJ, de l'Office Franco-Québécois pour la Jeunesse, de France-Volontaires, de l'AFPEJA, de l'OFAJ, de l'ACSE. Il se donnait pour objectif d'articuler les dispositifs existants de mobilité en prenant en compte les résultats des comités de suivi régionaux afin de promouvoir la reconnaissance des parcours de mobilité et de veiller à une prise en compte des enjeux de cohésion sociale dans les dispositifs de mobilité.

Dans la région Nord-Pas de Calais, 3 comités de suivi se sont déroulés les 1<sup>er</sup> Avril 2010, 17 Septembre 2010 et 8 Avril 2010. Le premier a réuni la DRJSCS, DDCS Pas de Calais, le Conseil Général, le Conseil Régional. Deux représentants de Kaléidoscope étaient présents. Le second, en septembre, a réuni la coordinatrice du FEJ, le Conseil Général du Nord, un représentant de l'expérimentation PARTAJ, un représentant de l'évaluateur. Le troisième s'est déroulé en présence du Conseil Général 59, du Conseil Général 62, d'un représentant de France-Volontaires, d'un représentant des Francas Pas de Calais (l'Adice est membre de leur expérimentation), du DRAPP, du Délégué du Préfet pour Roubaix et de la ville de Tourcoing.

Le premier comité national a eu lieu le 9 décembre 2010. Réunissant l'afpeja, l'OFAJ, France-Volontaires, un représentant de l'évaluateur et le coordinateur régional de Rhône-Alpes, il a permis de présenter le projet, d'établir une première synthèse des actions menées. La principale avancée concerne la situation en Rhône-Alpes : l'objectif et la mise en œuvre du projet ont été présentés au coordinateur et la nécessité d'articuler ce projet à celui de l'URML a été partagé.

Le second comité national a eu lieu le 8 décembre 2011, en présence de la Ville de Tourcoing, la Ville de Roubaix, la Ville de Lille, Unis-Cité Lille, France Volontaires et Kaleido'SCOP. Cette réunion a été l'occasion de faire un premier bilan du projet d'expérimentation et de réfléchir aux suites à donner, en partant de plusieurs scénarios possibles.

#### Relations avec les services de l'Etat

L'ADICE était en relation permanente avec la DRJSCS Nord-Pas de Calais et a informé régulièrement Annie-Claire Dufour (correspondante du programme européen Jeunesse en Action) de l'avancée du projet. L'ADICE a travaillé également en coopération avec Ousmane Ka de la DDJS Pas-de-Calais afin de développer les pôles locaux de mobilité sur les territoires du Pas-de-Calais.

L'ADICE Rhône-Alpes a rencontré la DRJSCS Rhône-Alpes et a été invitée par ailleurs à participer au comité régional Jeunesse en Action Rhône-Alpes à partir de Juin 2010. L'ADICE Rhône-Alpes est aussi en partenariat avec l'ACSE Rhône-Alpes puisqu'elle a co-financé le projet sur Rhône-Alpes en 2009 et a été sollicité pour un co-financement en 2010.

### III. Enseignements généraux de l'expérimentation

#### A. Analyse du dispositif expérimenté

De manière générale, 4 phases ont été dessinées dans la stratégie de l'Adice en ce qui concerne la mobilité. Ce projet soutient la partie « Information » du public mais l'Adice a fait en sorte de séquencer et de mettre en cohérence toutes ses actions selon le schéma ci-dessous :

1. Information	2. Mobilité	3. Accompagnement/ impact	4. Modélisation
↓	↓	↓	↓
Soutien du fonds d'expérimentation, Fondation Société Générale,	Programme PEJA, LLP, Service Civique, Amicus	Laboratoire (mise à l'emploi avec Mozaïk RH), AEV, Veolia	PCM 3, Peja, Citoyenneté, Interreg, Amicus, Conseil Rég. Ile-de-France

Plus spécifiquement, l'accompagnement du public se fait selon un schéma pédagogique harmonisé en 2008, chaque étape étant outillée et régulièrement retravaillée. Cet accompagnement se veut commun à tous les chargés de projets, pertinent par rapports aux besoins du publics et suffisamment souple pour s'adapter à chaque bénéficiaire.

**1. Information:** par le biais de réunions d'informations collectives, à l'Adice, mais aussi chez les démultiplicateurs, l'objectif est de susciter l'intérêt des jeunes en mettant en valeur la plus-value de la mobilité internationale, sans se focaliser de façon détaillée sur les programmes de mobilité. Les anciens bénéficiaires sont sollicités pour témoigner.

**2. Identification:** Elle se déroule de façon individuelle et l'intérêt se porte sur la personne, son parcours et ses aspirations. Il s'agit d'évaluer les aptitudes et motivations de chaque jeune afin de lui proposer de participer à un programme adapté.

**3. Définition de projet:** il s'agit de la mise en adéquation des aspirations des jeunes avec les projets de mobilité développés par l'Adice. Les projets précis sont discutés.

**4. Validation:** Elle intervient quand la structure d'accueil du jeune répond favorablement à son souhait d'effectuer le projet qu'il a sélectionné. Il s'agit d'une étape officielle où de nombreux documents sont signés par le jeune et les structures d'envoi et d'accueil.

**5. Préparation :** il s'agit de faire en sorte que le jeune soit dans les meilleures conditions pour affronter les défis liés à son projet. Cette étape passe par des temps différents :

\* la participation au Module Interculturel et Citoyen qui, dans une optique de mixité du public, permet de donner des outils de réflexion concernant l'apprentissage interculturel, la gestion des difficultés et l'adaptation.

\* des entretiens individuels qui préparent aux activités du projet et déterminent les conditions pratiques du projet (voyage, hébergement).

**6. Réalisation** : il s'agit de la période passée à l'étranger pendant laquelle le jeune reçoit le soutien de sa structure d'accueil mais est aussi en étroite contact avec le chargé de l'Adice par téléphone ou par e-mail.

**7. Evaluation et valorisation** : un bilan a lieu au retour du jeune pour l'aider à verbaliser les différents apprentissages ainsi que pour évaluer la conformité du projet par rapport aux engagements de la structure d'accueil. En fonction des objectifs atteints ou non par le jeune, une réorientation a lieu vers une reprise de formation, une recherche d'emploi, des opérateurs d'insertion ou vers d'autres dispositifs de mobilité.

**8. Suivi continu** : les anciens stagiaires ou volontaires restent en contact au moins 6 mois après le retour avec l'Adice afin de les aider dans leurs parcours et pour analyser l'intérêt de la mobilité dans le cadre de leur insertion.

Parmi les outils communs permettant d'assurer un accompagnement de qualité, se trouvent notre Base de Données (« Mobility Management System ») permettant de suivre les dossiers de chaque bénéficiaire d'un point de vue pédagogique et administratif mais aussi d'assurer la gestion financière des projets de mobilité ainsi que le Livret de Mobilité dont bénéficie chaque jeune partant en mobilité.

Le projet d'expérimentation a permis de développer et structurer la première phase « Information », afin d'orienter de façon efficace les jeunes vers les autres phases. En développant une stratégie de maillage territorial et en impliquant à la fois les acteurs publics et les structures professionnelles du territoire, le projet avait pour but de structurer l'animation territoriale afin de toucher en priorité le public cible et d'accorder de façon cohérente les actions des différents acteurs de la mobilité.

## B. Enseignements et conditions de transférabilité du dispositif

### 1. Public visé

Le projet mené dans le cadre de l'expérimentation visait en premier lieu les jeunes de 18 à 25 ans en situation difficile, pour qui la mobilité pouvait représenter une plus-value dans leurs parcours et une expérience valorisante et valorisable au retour. En second lieu, le projet visait également les professionnels, afin que ceux-ci puissent démultiplier l'action auprès de leurs jeunes, qui représentent le public cible final.

Pour les jeunes visés et touchés, la mobilité a constitué un levier pédagogique incontestable dans une perspective de meilleur accès à l'emploi. En ce sens, le projet d'expérimentation peut être transféré à d'autres territoires dans la mesure où le public cible du projet s'y retrouve, et pourrait donc bénéficier du même type d'action.

De la même manière, un moyen d'améliorer l'efficacité des actions d'information à destination de ce public est d'en structurer le cadre, en sensibilisant et informant d'abord les professionnels en contact avec ce public. Là encore, le projet peut être transféré à d'autres régions et territoires, où les professionnels dans le domaine de l'insertion et de la jeunesse peuvent également agir comme des démultiplicateurs en direction de leurs publics après avoir été sensibilisés, informés et formés aux divers dispositifs de mobilité existants et aux méthodes d'accompagnement de publics sur ce type de dispositifs en fonction des profils.

### 2. Actions menées dans le cadre du dispositif testé

Le dispositif testé a consisté à structurer le réseau local des organisations œuvrant dans le domaine de la jeunesse et de l'insertion et désireuses de travailler sur la mobilité, en créant des Pôles Locaux de Mobilité sur des territoires définis. Les membres de ces pôles ont été réunis pour être informés et formés sur les dispositifs : des modules de formation et des outils ont été créés spécialement pour ces temps de formation.

Ce type d'actions peut être transféré à d'autres territoires et d'autres structures, à condition d'adapter les regroupements de structures en pôles aux territoires concernés, ainsi que les modules de formation en fonction des dispositifs existants sur ces territoires.

En effet, les structures implantées sur un territoire peuvent être plus ou moins sensibilisées et prêtes à s'impliquer sur des programmes de mobilité. Ainsi, sur les territoires testés dans le cadre de ce projet, soit le Nord-Pas-de-Calais et Rhône-Alpes, certains Pôles Locaux de Mobilité ont mis plus de temps que prévu à se constituer et leur efficacité a parfois été moins évidente, dans la mesure où les acteurs impliqués étaient plus éloignés de la mobilité que ce qui était estimé.

En revanche, la dynamique lancée grâce au projet a créé un effet d'entraînement, démontrée par le fait que de plus en plus d'acteurs sont désireux de s'engager dans des démarches similaires de promotion de la mobilité, en témoignant la création du mois de la mobilité à Tourcoing, qui n'existait pas avant ce projet d'expérimentation, ou encore le thème choisi pour la Semaine de l'Europe 2012 à Roubaix, qui sera axée sur la mobilité internationale des jeunes.

Ainsi, un des enseignements de ce projet d'expérimentation est qu'un certain temps est nécessaire pour parvenir à sensibiliser les professionnels à des dispositifs méconnus, mais que la multiplication des actions et des initiatives dans ce sens ainsi que l'utilisation d'outils adaptés tels que les modules de formation permettent de susciter un intérêt certain et de lancer une dynamique commune, durable dans le temps.

### 3. Partenariats, coordination d'acteurs et gouvernance

Ce projet d'expérimentation a permis de tester un cadre de coopération entre structures professionnelles dans le domaine de la jeunesse et/ou de la mobilité et acteurs publics, en particulier collectivités territoriales. Il en ressort qu'une telle coopération est nécessaire si l'on veut toucher l'ensemble d'un territoire et avoir un impact réel et durable sur les publics cibles : l'implication des acteurs publics permet d'asseoir la légitimité de l'action et élargit le cercle des organisations impliquées, grâce à la bonne connaissance du territoire et de ses acteurs de la part des acteurs publics. En outre, cela leur permet également d'appréhender de façon directe et concrète les problématiques rencontrées par les structures professionnelles dans un domaine donné (la mobilité) pour un public particulier, et de nourrir ainsi leurs réflexions pour de futures politiques publiques. Ainsi, des acteurs tels que les Villes (Roubaix, Tourcoing...), le Conseil Régional, la CUDL, l'ACSE ont pu échanger avec des structures professionnelles en termes de bonnes pratiques et ainsi se doter de compétences en matière de mobilité.

Pour les structures professionnelles, ce lien direct avec les acteurs publics sur leur thématique de travail a permis de faire entendre leurs besoins, leurs manques, ou tout simplement de faire connaître leurs méthodes de travail et de travailler en amont de futurs partenariats possibles.

En revanche, le cadre de coopération testé prévoyait également de s'appuyer sur des coordinateurs territoriaux en charge de faire le relais sur les territoires. Or, il est parfois apparu que s'appuyer sur ces seuls coordinateurs territoriaux amenait à se couper d'autres structures de jeunesse, et à ne pas appréhender les particularités et problématiques spécifiques de chaque territoire.

D'autre part, en Rhône-Alpes, l'implantation récente de l'ADICE a révélé une situation concurrentielle vis-à-vis d'autres structures œuvrant dans les domaines de la jeunesse et de la mobilité ; la coopération et la mise en œuvre du projet se sont donc révélées plus ardues que prévu.

#### 4. Impacts sur la structure

Ce projet d'expérimentation a permis à l'ADICE de développer et structurer son réseau de partenaires locaux et régionaux, et de formaliser ses actions d'animation territoriale. Les partenariats établis sont pérennes, et les actions d'information et de formation de partenaires vont se perpétuer sur les territoires où l'action s'est révélée la plus pertinente (principalement le Versant Nord-Est, la métropole lilloise et le bassin minier) même si le cadre dans lequel ces actions s'inscriront prendra certainement une autre forme : ainsi, il s'agira plus probablement de relations bilatérales avec les structures professionnelles, qui s'inscriront dans un cadre de coopération plus général avec les acteurs publics.

Le projet aura également permis une montée en qualification de l'ADICE et de ses partenaires, expérience reconductible dans d'autres domaines, tel que dans le cadre d'un projet européen de transfert d'innovation pour lequel l'ADICE a déposé une demande de financements auprès de la Commission Européenne en 2012.

#### **Conclusion :**

Le projet d'expérimentation mis en place par l'ADICE entre octobre 2009 et décembre 2011 aura permis de tester une infrastructure visant à enraciner la mobilité dans le parcours des jeunes, et à en faire un axe structurant des politiques transversales d'accès à l'emploi pour les jeunes. La mobilité, considérée comme un levier pédagogique, devait ainsi devenir une compétence et une ressource pour les structures professionnelles dans le domaine de la jeunesse impliquées, et un enjeu des politiques de cohésion sociale et/ou d'accès à l'emploi.

Le dispositif testé a permis de créer un cadre de coopération rassemblant structures professionnelles et acteurs publics. S'il ne gardera probablement pas la même forme, ce cadre n'en restera pas moins pérenne, étant donné l'effet d'entraînement qu'il a engendré. Ainsi, si la durée du projet s'est révélée trop courte pour atteindre les objectifs, principalement en raison des problématiques spécifiques des divers territoires sur lesquels le dispositif a été testé, il existe aujourd'hui une véritable volonté de poursuivre l'action en faveur de la mobilité des jeunes, à la fois de la part des structures professionnelles et des acteurs publics.

Les réseaux mis en place et les outils créés continueront d'être sollicités, dans le même but d'accroître les opportunités de mobilité des jeunes et ainsi de leur permettre de

développer des compétences favorisant leur employabilité. Cela sera en particulier permis par le cadre de coopération politique développé par le biais de ce projet.

**Annexes obligatoires à joindre au fichier :**

- **Tableau 1 sur les publics**
- **Tableau 2 sur les actions**
- **Tableau 3 sur les outils développés dans le cadre de l'expérimentation**

## **Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse**

Ministère de l'Education Nationale, de la Jeunesse et de la Vie Associative  
Direction de la Jeunesse, de l'Education Populaire et de la Vie Associative

Mission d'animation du Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse  
95, avenue de France 75 650 Paris Cedex 13

Téléphone : 01 40 45 93 22

<http://www.experimentationsociale.fr>

